

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ARMÉE

OTTAWA, CANADA, 28 mai 1941.

PRÉSIDENT DU COMITÉ SPÉCIAL D'ENQUÊTE SUR LA LOI DES PENSIONS ET LA
LOI DES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTSSalle 497,
Chambre des communes,
Ottawa, Canada.

Question: pourcentage des hommes acceptés par les médecins civils sous le régime de la Loi de mobilisation des services nationaux de guerre, et rejetés plus tard par les médecins militaires aux principaux centres d'instruction.

Le renseignement ci-dessus a été demandé relativement à la période de 30 jours d'instruction et de celle de 4 mois d'instruction.

Ci-joint un tableau indiquant le nombre d'hommes examinés dans tout le Canada, le nombre des rejets, et le pourcentage pour chaque groupe appelé. Les trois premières dates, octobre 1940, novembre 1940 et janvier 1941, sont des périodes d'instruction de 30 jours. Les hommes appelés en mars 1941 et en avril 1941 doivent suivre un cours d'instruction de 4 mois.

L. G. DAVIS, *colonel*,
pour D.G.S.M.

ARMÉE ACTIVE DU CANADA—CENTRES D'INSTRUCTION

RECRUES "R"

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DES RECRUES

Date	Nombre des hommes examinés	Nombre des rejets	Pourcentage des rejets
Octobre 1940	27,599	2,078	7.52
Novembre 1940	30,822	2,615	8.51
Janvier 1941	30,626	2,526	8.24
Mars 1941	5,268	416	7.89
Avril 1941	5,458	456	8.35
Total	99,673	8,091	8.11